

Tournoi de parties rapides – Jeunes – Illkirch

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI.

Article 1 : Présentation

Le Cercle d'Échecs d'Illkirch-Graffenstaden organise un tournoi de partie Rapide.

Le tournoi se déroulera le 10 mai 2025 au Centre de Loisirs du Mulhegel 4 rue Kraft 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN.

Date limite d'inscriptions Jeudi 9 mai pas d'inscriptions sur place.

Ce tournoi est ouvert aux Jeunes des clubs du :

- Championnat d'Échecs des Jeunes du Centre Alsace à savoir : Barr, Erstein, Gerstheim, Hindisheim, Illkirch-Graffenstaden, Kintzheim, Obernai, Sélestat, Thanvillé, Hipsheim
- Tournoi intervillage à Savoir : Altorf, Dorlisheim-Schirmeck-Niederhaslach – Ergersheim – Illkirch-Graffenstaden Mossig, Oberhausbergen,
- Sur invitation

Les participants doivent être titulaires d'une licence valable pour la saison en cours.

Limité à 56 participants, sous réserve d'un nombre suffisant de joueurs deux tournois seront réalisés. Le tournoi A pour les jeunes de U8 à U12 (limité à 28 joueurs) et le tournoi B (limité à 28 joueurs).

Le pointage des joueurs aura lieu de 09h à 09h45.

La participation au tournoi vaut acceptation du présent règlement.

Article 2 : Règles et Appariements

Le tournoi comporte 7 rondes.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.8).

Les appariements se font au Système Suisse.

Article 3 : Cadence

La cadence est de 12'+3'' par coup par joueurs pour chaque ronde.

Article 4 : Horaires

Pointage : 9h00 – 9h45

Les horaires des rondes sont les suivantes :

1ere Ronde	10h
2eme Ronde	10h40
3eme Ronde	11h20
4eme Ronde	13h30
5eme Ronde	14h10
6eme Ronde	14h50
7eme Ronde	15h30

Remise des prix	16h
-----------------	-----

La zone de jeux sera ouverte 5 minutes avant le début de la ronde.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : 0€

Article 6 : Classement

Les départages des ex-aequo se feront, dans l'ordre, Buchholz tronque puis la performance.

Article 7 : Forfaits

Tout joueur étant forfait à une ronde devra justifier son absence auprès de l'arbitre au plus tard avant la fin de la ronde précédente. Tout joueur forfait non justifié sera exclu du tournoi et sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Aucun retard ne sera toléré.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) informera l'arbitre du résultat de la partie. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'après que les deux adversaires aient joué au moins un coup.

Article 10 : Rappels

- Tous les participant s'engage à respecter la charte du joueur d'échecs.
- Les appareils électroniques devront être éteints et rangés dans un sac, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- Tout son émis : sonnerie, alarme, ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.
- S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.
- Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu, une salle d'analyse sera mise à disposition.
- Interdiction à tous joueurs d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie

Article 11 :

Arbitre Principal Marie Deltour.

Article 12 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur